



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 1er avril 2022

Objet : Courrier concernant le réaménagement de l'accueil du Jour du XVème Corps « Le Phare » à la demande du CHSCT du 29 mars 2022

Monsieur le Directeur général du CCAS,

Comme vous nous l'avez demandé, lors de la séance du CHSCT du 29 mars 2022, nous vous transmettons nos préoccupations exprimées.

- Dans le « Descriptif projet et travaux envisagés », il est noté dans le volet 2 : « *mise aux normes d'hygiène et adaptation des locaux à la gestion des risques sanitaires, au travers notamment de la réfection complète des sanitaires/ douches hommes et femmes du fait d'une utilisation importante de ces équipements...* ». L'obstruction récurrente du système d'évacuation des douches et des sanitaires (urinoir et WC) nécessite des travaux adaptés. Aussi, nous vous demandons de nous confirmer la prise en charge, dans les travaux de réfection complète, du changement des urinoirs, ainsi que des solutions concernant l'évacuation.

Actuellement, les dosettes de savon distribuées sont souvent laissées dans les douches participant à l'obstruction de ces dernières.

Aussi nous vous demandons l'installation de distributeurs de savon liquide dans les douches, permettant ainsi d'éviter les obstructions récurrentes mais également la fermeture partielle ou totale des douches qui occasionne des tensions entre les usagers et par conséquent pour les agents qui gèrent ces dernières.

- Concernant les dispositifs à l'intérieur des douches, et plus particulièrement les pommeaux de douches fixés en hauteur, certaines personnes ayant des souffrances psychiques particulières supportent très difficilement de recevoir l'eau directement sur leur visage. De plus, certains usagers porteurs de handicaps nécessitent l'aide de l'infirmière du Phare ou du SAMU social pour leur toilette. Aussi, nous vous demandons l'installation de pommeaux de douches amovibles dans les douches PMR homme et femme.

Enfin, nous vous avons fait la demande de places de stationnement pour les agents du Phare, dans le parking d'El Nouzah. Il conviendrait de les autoriser à y garer leurs véhicules le plus rapidement possible, car certains d'entre eux éprouvent de réelles difficultés quotidiennes pour trouver une place.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ le Syndicat CGT NMCA
Le CHSCT
Andrew **RENAULT**